

Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins

Déclaration du groupe de la coopération

Le travail approfondi conduit par la délégation à l'Outre-mer a mis en lumière combien l'aggravation de la crise économique et sociale dans les Outre-mer impacte durement la jeunesse de ces territoires. Le problème de l'illettrisme souligne combien les enjeux à relever sont importants en terme d'éducation et de formation pour préparer l'avenir.

La coopération soutient pleinement la proposition d'un plan de « *Haute qualité éducative* » qui appelle à la mobilisation de tous les acteurs de la société civile. Dans ce cadre, il sera particulièrement important de promouvoir les secteurs clés et d'avenir, comme l'agroalimentaire, pour dynamiser le développement économique des Outre-Mer. La coopération agricole est très implantée à La Réunion, notamment dans les filières animales et les fruits, elle contribue à la pérennisation d'une production locale de qualité.

Une coopérative d'approvisionnement en bois regroupe à La Réunion des artisans-menuisiers : grâce à cette structure, les artisans ont pu organiser leur approvisionnement en bois, développer leur activité dans les pays voisins de l'océan Indien et créer des emplois. Sans parler de leur contribution au développement durable des forêts.

Favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes ultramarins, comme le propose l'avis, constitue une priorité. Il est notamment nécessaire de faire mieux connaître l'entrepreneuriat coopératif et de développer plus largement les structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Celles-ci favorisent en effet la formation, l'implication, l'autonomie de leurs membres, en portant des projets collectifs qui doivent contribuer à la cohésion sociale et au développement économique des Outre-mer.

Lutte contre la vie chère, coopération régionale, création d'emploi, développement durable : les coopératives peuvent contribuer efficacement (et sans faire appel à beaucoup de moyens) à atteindre ces objectifs. Elle constitue un mode d'entrepreneuriat particulièrement bien adapté aux caractéristiques des petites économies insulaires et aux projets des jeunes ultramarins. En mai 2014, l'Assemblée nationale, avec le soutien du gouvernement, a pris position en faveur du développement des coopératives dans les Outre-mer.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.